

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

## QUÉBEC

ET

### BULLETIN DES ŒUVRES

DE

#### L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

#### ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays  
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adre-  
sés à LA SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

Imp. par L'ACTION SOCIALE LIMITEE 103, rue Sainte-Anne, Québec.

## VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

*Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.*

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

---

*« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri d'une inquiétude.*

*« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.*

*« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »*

---

**Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.**

**A. TOUSSAINT & CIE**

905.  
dit  
E, se  
lent,  
pro-  
aire

**WILFRID LACROIX, B.A.A.**  
**ARCHITECTE**

Diplômé de l'Université Laval

Téléphone 1553.

425, rue St-Jean, Québec.

da-  
ébec  
de  
or-  
la  
ort  
in-  
de

**LORENZO AUGER**  
**ARCHITECTE**

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,  
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

111, Côte Lamontagne, Edifice Morin ✨ 1, Rue St-Jean  
QUÉBEC. LÉVIS.

h.  
os  
n-

**JOS. P. OUELLET**

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : " A. A. P. Q. " ————— et ————— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

**GARAND & THIBAUT, DOREURS,  
ARGENTEURS  
et NICKLEURS**

308<sup>1</sup>/<sub>2</sub>, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour : le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée.

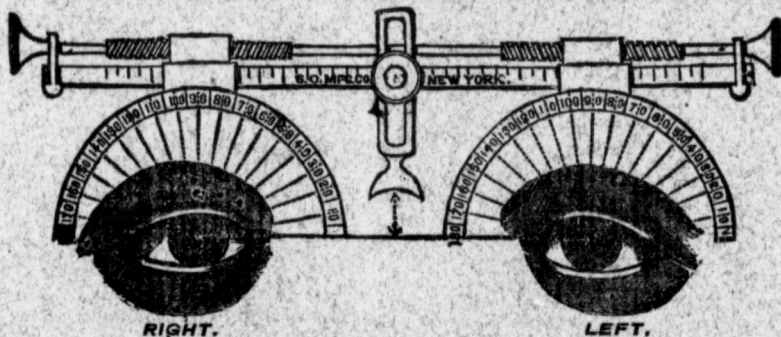
**F. P. GAUVIN**

FABRICANT

d'ameublements d'églises

IMPORTATEUR D'ARTICLES RELIGIEUX

324, rue St-Jean, = QUEBEC



**J.-E. GAGNON, OPTICIEN  
SPÉCIALISTE.**

PHONE 868.

160, rue ST-JEAN, QUÉBEC.

Pour l'examen fonctionnel de l'œil comprenant l'acuité visuelle, la réfraction et le choix des lunettes.

EXAMEN GRATUIT

Spécialité ; Verre Torique

Seul Fabricant de Verres à Lunette à Québec.  
Comparez nos verres et le fini de notre travail.

Toutes commandes exécutées le même jour

HEURES DE BUREAU  
de 8 heures a. m. à 8 heures p. m.

**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES

IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 169



Casier 12      Téléphone 929

— ENTREPOT DE —

**VINS DE MESSE**

FOURNISSEUR DU CLERGÉ

**J. BAILLARGEON**

Bureau :  
64, rue St-Pierre,  
QUÉBEC.

# LE FEU

## DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur  
n'est pas recouvert de matériaux  
incombustibles.

### "LINABESTOS"

est la seule planche murale

### ENTIÈREMENT À L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

### COÛTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

**LA CIE DES PRODUITS  
D'AMIANTE ET DE CIMENT.**

**78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales : Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,  
Sydney, C. B.

F

==

C  
M

==

~

C  
gne  
cons  
nair

~

Nou  
V,  
n'

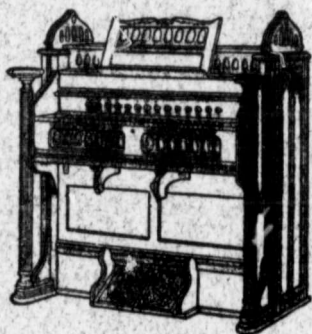
# HARMONIUMS - ORGUES

A CLAVIER TRANSPOSITEUR

## PRATTE



POUR  
ÉGLISES,  
CHAPELLES,  
MAITRISES.



INDISPENSABLE  
PARTOUT  
OU L'ON  
CHANTE



PRIX : de \$75.00 à \$280.00.

Outre le clavier transpositeur (indispensable pour accompagnement), ces instruments, comme richesse du son et solidité de construction, sont infiniment supérieurs aux harmoniums ordinaires du commerce.

FRAIS DE TRANSPORT A NOTRE CHARGE.

Nous adresserons avec plaisir notre catalogue illustré sur demande. Veuillez vous adresser directement à la maison, ces orgues n'étant absolument pas vendus par l'intermédiaire des agents.

### ANTONIO PRATTE

### FABRIQUE DE PIANOS PRATTE

2502 et 2504, boulevard St-Laurent, - - MONTRÉAL.

NAVIGATION

Voyages d'Hiver

dans le Sud



Visitez la terre du soleil  
et de la santé — Bermudes,  
Floride, Cuba, les Carolines,  
la Géorgie, Nouvelle-Orléans,  
Californie, Atlantic City,  
Washington, Old Point Com-  
fort, etc., etc.

Pour autres informations  
particulières, livrets descrip-  
tifs, taux, listes d'hôtels, prix,  
s'adresser à

**HONE & RIVET**

Agence Générale de Voyages.

9, BOULEVARD ST-LAURENT, - MONTREAL.

31, Rue BUADE, vis-à-vis la Basilique, - QUEBEC.

48, ADELAÏDE OUEST, - TORONTO, Ont.

5, RUE DE HOME, - - PARIS, France



---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

## QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

### SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 225. — Les Quarante-Heures, 225.*

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE : Sainte Thérèse - Ses vertus, 226. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Messes durant la nuit de Noël, 229. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : Rome, 220 ; France, 231 ; Allemagne, 232 ; Etats-Unis, 233. — VARIÉTÉS : Le martyr du Père Véron, 234. — LES LIVRES, 236.

**Bulletin social :** DOCTRINE : L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française, 237.

---

### CALENDRIER DE LA SEMAINE

**Dimanche, 13 décembre.** — III de l'Avent. Du dim. 2e cl.

**Lundi, 14.** — De l'octave.

**Mardi, 15.** — Octave de l'Immaculée Conception.

**Mercredi, 16.** — Jeûne. Quatre-Temps. S. EUSÈBE, év. et mart.

**Judi, 17.** — De la férie.

**Vendredi, 18.** — Jeûne. Quatre-Temps. EXPECTATION DE LA B. V. M., dbl. maj.

**Samedi, 19.** — Jeûne. Quatre-Temps. Vigile anticipée de S. Thomas.

**Dimanche, 20.** — IV de l'Avent. Du dim. 2e cl.

### QUARANTE-HEURES

14 décembre, St-Pierre du Sud. — 16, Grondines. — 18, St-Jean, I. O. — 20, Hospice St-Antoine.

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

CAUSERIE DE LA SEMAINE

### SAINTE THÉRÈSE — I — SES VERTUS

D'APRÈS UNE LETTRE DE S. S. PIE X

Au mois d'avril dernier, il y a eu trois cents ans que sainte Thérèse fut béatifiée. Dans un chapitre général de l'ordre des Carmes déchaussés, il avait été décidé de célébrer solennellement cet anniversaire. Le projet fut communiqué à Sa Sainteté Pie X, alors glorieusement régnant, qui, à cette occasion, adressa au Préposé général une lettre où il loue les *vertus* et les *œuvres* de la grande réformatrice du Carmel. Ne semble-t-il pas qu'avant d'enlever ce saint Pontife à la terre, après lui avoir laissé entrevoir les sanglantes horreurs de la guerre afin de le mieux détacher, la Providence ait voulu lui donner un avant-goût du ciel en l'amenant à fixer spécialement son regard sur la pure et radieuse figure d'une des plus admirables épouses de Jésus-Christ ?

« Nous approuvons hautement votre dessein, écrivait le Suprême Pasteur, et, de tout cœur, au nom de l'Église universelle, Nous Nous associons à votre joie *filiale*. Car parmi les gloires et les lumières que s'honore de posséder l'univers chrétien, la vierge d'Avila occupe un rang illustre : « elle que Dieu a remplie de l'esprit de sagesse et d'intelligence et qu'il a comblée des trésors de sa grâce à un si haut degré que l'éclat dont elle brille, comme une étoile au firmament, resplendit dans la maison de Dieu pour toute l'éternité ». <sup>(1)</sup>

La foi est la racine de la vie surnaturelle, la base sur laquelle doit reposer l'édifice moral, toute l'œuvre de la perfection. Sainte Thérèse avait une foi vive et inébranlable ; la sublimité des mystères chrétiens semblait être à ses yeux un motif de croire avec une plus vigoureuse fermeté. L'Église était pour elle la gardienne et la maîtresse de la vérité. Alors même qu'un ange ou une voix venant du ciel l'eût instruite directement d'une

---

(1) *Bulle de Canonisation*, par Grégoire XV.

vérité à croire, elle n'y eût ajouté aucune créance, ainsi qu'elle le déclara elle-même, pour peu que cette révélation lui parût s'écarter de l'enseignement traditionnel de l'Église. Elle était prête à sacrifier, s'il l'eût fallu, mille fois sa vie pour la défense de la foi.

La foi de Thérèse fut couronnée des plus belles vertus. Combien le cœur de cette grande sainte était détaché de tous les biens de la terre !

La pauvreté lui fut un riche trésor ; rien ne lui était plus agréable que de porter, de préférence à ses sœurs, les habits les plus pauvres ; et quand le nécessaire venait à manquer elle en manifestait une grande joie et en offrait au Seigneur des actions de grâces comme d'un précieux bienfait.

Elle sut garder libre de toute atteinte et pratiquer toute sa vie une angélique chasteté. Non moins attentive fut son application à cultiver l'humilité, qui est la virginité de l'esprit. Non seulement elle abhorrait les honneurs mais elle redoutait même d'être connue et se sentait au fond de l'âme un désir ardent d'ignominies et d'opprobres.

Son obéissance fut prompte, simple et joyeuse. Il suffisait que ses supérieurs ou le directeur de son âme exprimassent un désir pour qu'aussitôt elle se hâtât d'obéir ; son unique ambition fut d'accomplir en tout la volonté de Dieu. C'est pourquoi, sous l'inspiration de la grâce, elle émit le vœu très ardu de faire toujours ce qui lui paraîtrait le plus parfait et le plus glorieux pour Dieu.

Loin de chercher les jouissances et les plaisirs d'ici-bas elle n'aspirait qu'à ressembler à Jésus et à Jésus crucifié. Enfant, à la lecture de la vie des saints, elle s'embrasa de telles ardeurs qu'elle s'enfuit avec un de ses frères, loin de la maison paternelle, pour passer en Afrique afin de donner son sang pour la foi de Jésus-Christ. Ramenée au foyer, Thérèse conserva dans son cœur la soif du martyr et l'amour de la croix. C'est elle qui a prononcé cette parole célèbre : « Seigneur, ou souffrir ou mourir. »

L'Eucharistie fut sa force et sa consolation ; elle y trouvait une suavité toute céleste. « Qui a éprouvé une faim et une soif plus ardentes qu'elle, du corps et du sang de Jésus-Christ ? De son temps les bons chrétiens eux-mêmes n'osaient s'appro-

cher souvent de la Table sainte ; mais Thérèse communiait chaque jour et d'un cœur si avide qu'aucune force humaine n'eût pu l'empêcher de se nourrir du Pain eucharistique, eût-elle dû pour cela traverser un champ planté de glaives.» Sa charité envers Dieu devint si ardente et si pure, son union avec lui si intime et si indissoluble que le Sauveur lui dit un jour : *Désormais tu auras soin de mon honneur comme ma véritable épouse. Maintenant je suis tout à toi et toi toute à moi.* Aussi révéla-t-elle dans une apparition à une religieuse après sa mort, qu'elle était morte « non pas tant par la violence de la maladie que par un intolérable incendie de l'amour divin.»

Un cœur embrasé de telles ardeurs pour Dieu devait être animé envers le prochain des sentiments d'une aimable et invincible charité. Cette charité de sainte Thérèse se manifesta tout spécialement par son zèle pour les âmes. Elle gémit douloureusement toute sa vie sur le triste sort des payens et des hérétiques ; elle offrait au Seigneur pour leur conversion des jeûnes et des macérations corporelles et ne cessait de porter une sainte envie aux missionnaires appelés par Dieu à retirer ces peuples des ténèbres de l'erreur en leur enseignant le chemin de la vérité et des vertus évangéliques. Elle sut en outre imiter l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ envers ses ennemis. Assaillie par des persécutions et des adversités violentes elle chérissait néanmoins ses persécuteurs et priait pour ceux qui la haïssaient. C'était le sentiment de ceux qui vécurent auprès d'elle qu'il suffisait de se rendre à son égard coupable d'une injure pour accroître sa bienveillance et s'attirer de sa part de plus nombreuses marques d'affection.

Des dons multiples de la nature et de la grâce donnèrent à sa sainteté un caractère vraiment royal ; on vit briller en elle la finesse et l'élévation de l'esprit, la grandeur d'âme unie à la bonté, un jugement sûr, une prudence consommée, l'amabilité du caractère, une exquise urbanité, tout ce qui est propre à concilier les cœurs, tout ce cortège de perfections et de prérogatives qui sont comme l'apanage obligé des créatures privilégiées dont le Seigneur a voulu faire des chefs-d'œuvre de beauté morale et, pour notre édification, des modèles visibles d'idéale sainteté.

J.-E. LABERGE, ptre.

## LITURGIE ET DISCIPLINE

### MESSES DURANT LA NUIT DE NOËL

Le 1er août 1907, N. S. P. le Pape Pie X, de sainte mémoire, accordait par un *motu proprio*, à tous les monastères et instituts religieux, aux pieuses maisons et aux séminaires des clercs, la faveur des trois messes dites durant la nuit de Noël, pourvu que dans ces maisons il y ait une chapelle publique ou privée, qui, de droit général ou par autorisation légitime particulière, jouisse de la Sainte Réserve.

I. — *Comment doit-on interpréter ce privilège?* — Comme le Souverain Pontife agit *motu proprio* et comme il concède voiontiers (benigne concedere dignatus est), nous avons là des indices évidents d'un acte tout à fait favorable et qui, par conséquent, est d'interprétation très large. De plus c'est une faveur accordée par le pouvoir suprême et, d'après les règles du droit, les faveurs accordées par l'autorité suprême doivent être interprétées de la manière la plus large. « Beneficia principum sunt interpretanda largissime. » Par conséquent ce privilège doit être interprété d'une façon très large.

II. — *A qui ce privilège est-il accordé?* — On est autorisé à user de ce privilège : 1° Dans les monastères et instituts religieux, c'est-à-dire, dans les maisons des ordres réguliers à vœux solennels ou des congrégations à vœux simples, soit de l'un ou de l'autre sexe ; 2° Dans les pieuses maisons : par ces mots, on entend, en droit canonique, les communautés et établissements érigés en vue d'une œuvre de piété ou de miséricorde, tels que orphelinats, hôpitaux, écoles apostoliques, alumnats religieux, collèges, etc. ; 3° Dans les séminaires des clercs : les petits séminaires peuvent bénéficier de l'indult comme les grands séminaires, car ils n'en sont originellement qu'une division.

Mais ce privilège ne s'étend pas aux églises des Religieux, comme l'a déclaré la Congrégation du Saint-Office, le 26 novembre 1908. Par conséquent on ne peut faire usage de cette concession dans les églises paroissiales, même si elles étaient desservies par des Religieux.

III. — *Quelles conditions sont mises à l'usage de ce privilège?* — 1° Il faut que dans la maison il y ait une chapelle publique ou privée, qui, de droit général ou par une autorisation légitime particulière, jouisse de la réserve : ce sont les termes mêmes du décret ; 2° D'après le décret du Saint-Office (23 novembre 1903), il faut que les portes de la chapelle soient fermées (januis clausis). Cependant les supérieurs des maisons, à qui est accordé le pri-

vilège, peuvent inviter et admettre des étrangers, car, comme le remarque Boudinhon, « l'intention du Pape est que les étrangers puissent être admis à ces messes de minuit, puisqu'il déclare expressément qu'en y assistant on satisfait au précepte et que l'on peut y faire la communion. »

IV. — *Quel est l'objet de cette concession?* — Évidemment, comme il ressort du texte même du décret, dans les chapelles des maisons sus-mentionnées on peut dire trois messes durant la nuit de Noël.

Mais si dans ces chapelles, il y a plusieurs autels, est-il permis à plusieurs prêtres de célébrer en même temps les trois messes de Noël? Vermeersch et l'*Ami du Clergé* répondent négativement, car, disent-ils, le décret ne parle que des « tres missas rituales. » Cependant Vermeersch fait remarquer que le décret s'exprime ainsi pour indiquer que les rubriques permettent à Noël de célébrer trois messes le même jour. Aussi, comme l'unique condition requise par le décret, c'est-à-dire la possession de la Réserve, est vérifiée, et comme ce décret doit être interprété très largement, nous croyons avec Ferreres et Besson que plusieurs prêtres peuvent célébrer les trois messes en même temps à plusieurs autels.

Bien plus, ces auteurs, Ferreres et Besson, enseignent que, si dans un établissement il y a plusieurs chapelles et si cependant on a la réserve dans une seule chapelle, on peut célébrer de nuit les trois messes dans toutes les chapelles. Car, disent-ils, le décret n'accorde pas le privilège, au moins en termes exprès, à l'oratoire qui possède la réserve, mais à l'établissement dont une chapelle possède la réserve.

C. N. G.

## REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

### ROME

**Décès du cardinal Angelo di Pietro.** — Samedi dernier, le 5, est décédé le cardinal Angelo di Pietro, doyen du Sacré-Collège. Il était âgé de 87 ans.

Né à Vivaro, au diocèse de Tivoli, le 20 mai 1828, il fut élu, le 25 juin 1866, évêque titulaire de Nysse et auxiliaire à Velletri du cardinal-évêque d'Ostie. En 1877, il fut envoyé comme délégué apostolique dans la République Argentine et promu, le 28 décembre de la même année, archevêque de Naziance. Il fut nommé, en 1879, internonce au Brésil, puis, en 1881, nonce à Munich. De cet endroit il fut envoyé, en 1887, comme nonce à Madrid. Créé cardinal-prêtre du titre des Saints Boniface et Alexis, le 16 janvier 1893, il reçut le chapeau cardi-

nalice le 15 juin suivant. Il devint Pro-dataire en 1902 et Dataire, le 20 octobre 1908.

Il faisait partie des Congrégations ecclésiastiques du Saint-Office, de la Consistoriale, du Concile et des Affaires ecclésiastiques extraordinaires.

#### FRANCE

**Les évêques en face des envahisseurs.** — Aux jours sombres où la Gaule romaine voyait monter le flot destructeur de l'invasion des Barbares ce furent les évêques qui défendirent les villes et les populations terrifiées et qui souvent arrêtaient respectueuses les hordes d'Outre-Rhin. Aujourd'hui encore, contre les Allemands dont les troupes laissent derrière elles une traînée de meurtres, de pillages, d'incendies, ce sont les évêques qui, en plus d'une circonstance, dans les villes envahies, ont fièrement défendu les intérêts des populations.

A Meaux, c'est Mgr Marbeau qui a pris en mains l'administration municipale laissée là par les fonctionnaires en fuite et qui a tenu tête aux exactions des Teutons.

A Châlons aussi, les Allemands ont trouvé un évêque alors que les autres notables s'étaient enfuis apeurés ; « et l'histoire, écrit la *Semaine religieuse d'Autun*, racontera un jour, à la gloire de Mgr Tissier, quel fut son rôle de parlementaire et avec quelle énergique fierté il défendit, devant l'ennemi qui l'avait pris pour otage, les intérêts de sa ville épiscopale ».

Le cas de Mgr Péchenard est moins connu que celui de Mgr Marbeau, à Meaux. Il n'est pas moins original ni moins admirable.

A Soissons, quand approchèrent les Allemands, ce fut une femme, Mme Macherez, qui prit l'administration municipale. En d'aussi critiques circonstances elle ne demanda que le concours de trois hommes, mais il lui fallait l'évêque. Et l'évêque ne fut pas le membre le moins écouté de cette municipalité nouvelle. De plus il se chargea de notifier aux administrés, demeurés dans la ville, les ordres du conseil. Comme aux temps de jadis la paroisse et la cité ne firent plus qu'un. Chaque jour, à quatre heures de l'après-midi, on venait à la cathédrale, aux nouvelles officielles. L'évêque, du haut de la chaire, indiquait aux habitants la règle de conduite à tenir et les services que le bien commun exigeait d'eux.

A Saint-Die les envahisseurs ont aussi rencontré l'évêque. Furieux contre la fermeté que déployait le vénérable prélat, ces prétendus civilisés l'ont, en pleine bataille, placé avec son vicaire général au front de leurs colonnes pour que les balles françaises les frappent l'un et l'autre.

Et ce que les évêques ont fait dans les villes épiscopales ravagées par les hordes d'Outre-Rhin, les curés l'ont fait dans les autres villes et dans les villages. C'est ainsi qu'à Vitry-le-François, lorsque les Allemands entrèrent dans la ville et qu'ils cherchèrent un représentant de la cité, ils n'en trouvèrent qu'un : l'archiprêtre. Le maire et les conseillers municipaux avaient déserté leur poste. Avec son vicaire, le bon prêtre

était resté avec les vieillards, malades, paralytiques, miséreux qui n'avaient pu quitter la ville. Le général allemand s'exprima d'une façon brutale et grossière et il retint le curé comme otage pendant vingt heures. Il se décida ensuite à le mettre en liberté et, pendant les jours d'occupation allemande, le vénérable archiprêtre concentra tous les pouvoirs et couvrit de sa protection généreuse et vigilante les restes de la population de Vitry.

Quand au conseil municipal en fuite le gouvernement l'a dissous à cause de sa lâcheté.

Les évêques et les prêtres ont fait la France. Ils la conservent.

**Le Bon Dieu sauvé par des soldats.** — Il manquait un trait aux manifestations religieuses se nombreuses dont la France est le théâtre depuis le commencement de la guerre. Il ne manque plus. Des soldats ont sauvé le Saint-Sacrement dans une église de campagne bombardée et incendiée.

Devant les obus la population valide du village s'était enfuie. Le curé était au loin, chez un malade. L'église commence à flamber ; et le Bon Dieu est dans le tabernacle. Un soldat le dit au capitaine de la compagnie qui se trouve là. « Emportons-le », répond le capitaine. Et, prenant la nappe d'autel pour l'entourer, au milieu de la fumée, de la pluie de décombres et d'éclats d'obus, ils emportent le Bon Dieu. Ils l'ont gardé une journée et demie. Le bon curé de campagne est alors arrivé et il l'a emporté à Verdun.

**Mort de Mgr Sueur.** — Mgr Sueur, ancien archevêque d'Avignon est décédé dernièrement à Saint-Jean-des-Ollières (Puy-de-Dôme). Il était né à Campigneules, diocèse d'Arras, en 1841, et avait été sacré évêque d'Evreux en 1895. Il fut promu à l'archevêché d'Avignon en 1896. Il donna sa démission il y a quelques années.

#### ALLEMAGNE

**Pour les prêtres français prisonniers de guerre.** — Son Em. le cardinal Von Hartman, archevêque de Cologne, a obtenu de Guillaume II, pour les prêtres français appartenant à l'armée et faits prisonniers de guerre, un traitement en rapport avec leur dignité. Ils seront tous traités comme officiers pendant leur captivité.

Sa Sainteté Benoît XV a fait parvenir au cardinal une Lettre pour le louer de cet acte et aussi pour l'exhorter de même que les autres évêques et les prêtres allemands à prodiguer les bons offices de leur charité à tous les prisonniers, quels qu'ils soient, sans distinction de religion, de nationalité ni de condition, et surtout aux prisonniers malades ou blessés.



## ÉTATS-UNIS

**Nouveaux évêques.** — Mgr Hayes, le nouvel évêque auxiliaire de New-York, a été sacré dans la cathédrale Saint-Patrice. S. E. le cardinal Farley a agi comme prélat consécrateur. Il était assisté par Mgr Gabriels, évêque d'Ogdensburg, et Mgr Cussack, évêque titulaire de Themiscyra. Vingt et un évêques et plus de cinq cents prêtres assistaient à la cérémonie du sacre.

— Mgr Thomas-J. Shahan, recteur de l'Université catholique de Washington, a été nommé évêque titulaire de Germanopolis. Il a été consacré dans la cathédrale de Baltimore par S. E. le cardinal Gibbons en présence de deux archevêques, de vingt évêques, de nombreux prélats, d'un grand nombre de prêtres et du corps professoral de l'Université de Washington.

**La question scolaire.** — S. G. Mgr Ireland avait demandé aux autorités scolaires du Minnesota que les Sœurs, dans le comté de Stearns, pussent enseigner dans les écoles rétribuées par l'État, vu que tous les enfants de cette région sont catholiques. On lui a répondu que le costume religieux n'est pas toléré dans les écoles de l'État. La conséquence, c'est que les écoles dirigées par les Sœurs restent comme auparavant privées des subsides de l'État et entièrement à la charge des parents qui en outre paient pour le maintien des écoles officielles où ils n'envoient pas leurs enfants. Voilà ce que fait le fanatisme anticatholique dans tout le territoire des États-Unis. Il ne veut pas de religieuses dans les écoles officielles mais il veut bien de l'argent injustement soutiré aux catholiques pour élever ses palais scolaires. Et les catholiques sont ensuite obligés de payer une deuxième fois pour élever des écoles où la foi de leurs enfants ne sera pas en danger.

**Décès.** — M. l'abbé W. Balthazard, curé de Leominster, au diocèse de Springfield, est décédé le 11 novembre. Il était né à Iberville en 1861 et avait fait ses études classiques et théologiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Le diocèse de Springfield perd en lui un de ses plus dignes prêtres, dévoué à l'Église et à sa race. Il était de ces vaillants curés des États-Unis qui croient que pour la conservation de la religion et de la nationalité l'école est l'œuvre qui doit passer avant toute autre. « Voilà pourquoi, dit le *Courrier de Saint-Hyacinthe*, il laisse à Leominster un humble presbytère, une chapelle modeste et une superbe école. »

— Vers la mi-novembre aussi, est décédé M. l'abbé J.-C. Caisse, curé de Sainte-Marie de Marlboro, dans l'archidiocèse de Boston.

Il était né à Saint-Paul de Joliette en 1841. Il fit ses études au collège de l'Assomption où il eut pour confrère de classe Sir Wilfrid Laurier. Avant d'aller exercer le ministère aux États-Unis il professa pendant plusieurs années la littérature et la philosophie dans son Alma Mater.

Le défunt avait une grande réputation d'orateur. Il fut appelé à prêcher un peu partout dans la Nouvelle-Angleterre.

Ses obsèques ont eu lieu au milieu d'une foule nombreuse, devant un grand nombre de prêtres. S. E. le cardinal O'Connell assistait au trône. Il officia à l'absoute après avoir fait lui-même l'éloge du défunt.

« Après l'amour de Dieu, dit entre autres choses Son Eminence en parlant de l'abbé Caisse, il plaçait au premier rang et avant tout, un grand amour de son peuple, de sa race, un grand amour bien fondé pour le langage et les coutumes canadiennes-françaises. Il était un vrai Canadien au vieux sens du mot.

« L'abbé Caisse a toujours travaillé, obéi à ses supérieurs et dirigé les âmes avec un esprit droit. Il était un de ces bons prêtres que nous aimons, un des meilleurs parmi les Canadiens, qui sont tous excellents, dévoués soumis à l'autorité, et c'est pour cela que je les bénis de tout mon cœur. »

## VARIÉTÉS

### LE MARTYRE DU PÈRE VÉRON

J'ose écrire ce mot de martyr après avoir eu la poignante émotion de recueillir, de la bouche même de son compagnon de souffrance, le récit des derniers jours du saint religieux.

C'est M. l'abbé Sueur, curé de Villers-Frambourg, au diocèse de Beauvais, qui, d'une voix frémissante et exténuée, en phrases décousues, haletantes, mais d'une éloquence supérieure à tous les effets oratoires, m'a révélé ces détails lamentables et sublimes. Sa soutane fripée, son chapeau troué, ses joues creuses accentuaient la vie de ses confidences, en confirmaient la sincérité.

C'était pendant la retraite, dans un petit village de l'Aisne. On dira plus tard en quelles douloureuses circonstances les deux aumôniers se trouvèrent bien malgré eux séparés de la colonne, entraînés et roulés dans une cohue de paysans fugitifs, arrêtés brutalement par des Prussiens qui, loin de respecter la soutane du prêtre, semblaient goûter une odieuse jouissance à la maltraiter.

Donc, saisis et emmenés par ces sauvages, sans qu'on daignât leur expliquer leur crime, l'abbé Sueur et le P. Véron se trouvèrent englobés dans une troupe de captifs, civils et soldats mêlés, et durent suivre leurs bourreaux. Six jours durant, ils marchèrent entre deux haies de soldats, baïonnette au canon, d'abord dans la direction de Paris, sous les regards ironiques et arrogants des envahisseurs qui se voyaient déjà victorieux, puis bientôt vers le Nord, au milieu des injures et des violences des barbares qui sentaient venir la défaite. Malgré leur fatigue trop évidente, on les surchargeait de sacs et de capotes ; pour stimuler leurs pas alourdis, on les frappait brutalement du poing et du pied ; pour toute nourriture, quelques pommes, et, pour toute boisson, un peu d'eau. Un véritable calvaire !

Entre tous les prisonniers, les deux prêtres avaient l'honneur d'être particulièrement visés par la rage et la grossièreté prussienne. La haine contre l'Église de Rome éclatait dans l'accent avec lequel ces brutes injuriaient et menaçaient le « pasteur catholique ». Toute la frénésie bestiale et agressive qui allait, quelques jours plus tard, se déchaîner sur la merveille de nos cathédrales !

Et, cependant, sous l'aiguillon constamment renouvelé de ce supplice, le saint religieux ne poursuivait que deux préoccupations. D'abord, il rêvait, aussitôt libéré, non point de prendre un repos nécessaire, mais de retourner auprès de ses soldats. En outre, en vrai fils de saint Ignace, il avait le perpétuel souci de faire chaque matin l'oraison quotidienne et de réciter chaque jour, pour remplacer le bréviaire, quatre chapelets. Ce rosaire et cette méditation, dans les trébuchements de cette marche forcée, sous les outrages et les brutalités de ces misérables, quelle prière et quel exemple !

Or, le 7 au soir, le P. Véron tomba sur la route, incapable d'aller plus loin. Il fallut bien le charger sur un fourgon. On l'y aida à coups de bottes, et même une pointe de baïonnette lui ensanglanta le visage. A l'étape, on le jeta sur un tas de cailloux, à demi couvert d'orties. C'est là que l'abbé Sueur dut le préparer à la mort, que le martyr voyait venir avec sérénité.

Cependant, un reste de vergogne et les réclamations indignées de son compagnon lui obtinrent, pour mourir, un autre lit. L'agonisant fut transporté dans une chambre à demi dévastée, où l'abbé Sueur le veilla, parmi les ricanements et les grossièretés des sentinelles, tandis que la maison retentissait des chants d'une troupe avinée. Le lendemain, en la fête de la Nativité de la Sainte Vierge, le P. Véron rendait son âme à Dieu, après avoir pardonné. Quelques jours après, l'abbé Sueur était délivré par les Anglais.

Depuis un an à peine, instruit déjà par un long et fécond ministère, le P. Véron s'était consacré à l'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers. Il voulait se dévouer pour le peuple qui vit du labeur de l'usine. Dès les premiers bruits de guerre, il suivit le peuple au péril du combat. Le peuple n'oubliera point que cet apôtre est mort pour lui !

FRANÇOIS VEUILLOT.

— *La Croix.*

---

---

**Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement, et de l'acquitter, s'il y a lieu, le plus tôt possible.**

## LES LIVRES

*Autour du foyer canadien*, publié par la rédaction du *Bulletin Paroissial de l'Immaculée Conception*, Montréal (Imprimerie du *Message*, 1300, rue Bordeaux), in-12, 272 pages, 25 sous, par la poste 30 sous ; relié, 50 sous. En vente à Québec chez J.-P. Garneau.

Nos lecteurs connaissent-ils le « Bulletin Paroissial » de l'Immaculée Conception de Montréal ? C'est une revue très intéressante, qui chaque mois apporte à ses cinquante mille abonnés sous forme d'historiettes et de fantaisies les enseignements les plus solides, les critiques les plus justes et souvent la solution des questions les plus embarrassantes. Ce sont ces articles, les plus intéressants sans doute, que l'on a réuni en volume et que l'on présente au public sous le titre de « Autour du foyer Canadien ». Aucun titre ne pouvait mieux convenir à ce recueil d'articles dont le sujet en grande partie se rapporte au foyer. Lisez, par exemple : « Moyens pratiques de mal élever les enfants » ; « Ma femme est un panier percé » ; « Si j'étais belle-mère », etc.

Cet ouvrage résout le problème de « s'instruire en s'amusant ». Le prix de ce nouveau livre est à la portée de toutes les bourses et nous souhaitons qu'il soit dans tous les foyers.

MGR BAUDRILLART. *L'Ame de la France*. Paris (Gabriel Beauchesne, éditeur, 117 rue de Rennes), brochure grand in-8°, 24 pages avec gravure, 0.75 franc.

La barbare conduite des Allemands qui ont ordonné la destruction de la cathédrale de Reims ne pouvait manquer de soulever des protestations indignées. De ce nombre est le beau discours prononcé par Mgr Baudrillart dans la basilique de Sainte-Clotilde, le 30 septembre dernier. L'orateur s'attache à prouver que les ennemis en bombardant la cathédrale de Reims ont voulu blesser au cœur les Français, parce que « Reims est le berceau et le baptistère de la nation française, et que saint Rémi est le père de la nation et de la monarchie très chrétienne ». Une belle gravure représentant l'incendie de la cathédrale de Reims orne le frontispice de cette plaquette.

LÉON-RIMBAULT. *Les Vaillantes du Devoir*. Études féminines. Paris (Pierre Téqui, 82, rue Bonaparte), in-12, 402 pages, 3.50 francs. A vendre chez J.-P. Garneau, rue Buade, Québec.

Faire son devoir, le faire tout entier, avec cette vaillance dont notre histoire nationale contient de si magnifiques exemples : rien n'est plus beau ; rien n'est plus nécessaire ; rien n'est plus rare.

Il sied de le redire, en un temps où les femmes elles-mêmes « se liguent » pour revendiquer hautement l'intégralité de leurs droits sociaux.

C'est là tout le dessein de l'auteur en publiant ce livre.

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### DOCTRINE

#### L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE

#### II

Nous avons essayé, la semaine dernière, de faire voir ce que veut être notre Association de la Jeunesse : un ensemble de groupes dont chacun serait une école d'apostolat laïque.

C'est bien là, il nous semble, la conclusion qui se dégage des quelques considérations que nous avons soumises à nos lecteurs.

Il resterait, pour finir cet entretien, à déterminer le rôle que peut tenir, dans l'organisation paroissiale, un groupe de jeunesse et à dire par quels procédés il est possible de lui donner naissance et, par la suite, de lui conserver la vie.

Commençons :

Et, d'abord, un groupe de l'A. C. J. C. ne vient pas bouleverser toute l'économie des œuvres paroissiales et, pour s'établir quelque part, il ne sent pas le besoin et n'a pas l'outrecuidance de priver toutes les associations qui l'ont précédé, de vouloir bien mourir ; il ne demande qu'une petite place, la sienne, dans le labeur religieux et national auquel se donnent de leur mieux, sous la direction et l'encouragement du pasteur, toutes les sociétés déjà existantes.

Car, il y a déjà, dans à peu près toutes nos paroisses, quelque organisation des forces catholiques.

Ici, il existe une Société de Tempérance, là, une Congrégation des Enfants de Marie, ailleurs, des Dames de Sainte Anne, de la Sainte Famille, des Ligues du Sacré-Cœur . . .

Toutes ces associations rendent de grands services ; chacune a son but particulier, ses moyens d'action qui lui sont propres, son utilité.

Dans telle paroisse, la première œuvre à faire sera peut-être une Société de Tempérance. Dans telle autre, il faudrait plutôt une Ligue du Sacré-Cœur. Il y a des centres où on a d'autres besoins ou de plus pressants.

Ce n'est pas à nous, mais aux autorités compétentes, qu'il appartient de déterminer par où, dans chaque paroisse, il convient de commencer, de continuer et de finir et ce serait de l'audace irrespectueuse et inintelligente que de déclarer : Il y a lieu d'établir partout, tout de suite, et de préférence à quoi que ce soit, des groupes de l'A. C. J. C.

Cela dépend des circonstances, des milieux et des conditions dans lesquelles la vie paroissiale se développe et s'étend.

Nous savons comme tout le monde, qu'un organisme nouveau doit répondre à un besoin réel, venir à sa place, en son temps et surtout être utilisé pour ce à quoi il est destiné.

Tout de même, il est bon de ne pas oublier qu'un groupement de jeunesse a pour lui des promesses d'avenir.

On s'emploie beaucoup, ces temps-ci, dans notre diocèse, à constituer des Comités Paroissiaux de l'Action Sociale Catholique.

Chacun qui a du travail dans le champ du Père de famille y emploie des efforts obéissants et généreux.

Ces Comités ont déjà pris naissance dans quelques-unes de nos paroisses et ils besognent joliment.

Ailleurs, on en est encore à des débuts ou à des espérances.

Somme toute, avec la meilleure volonté du monde, on ne fait que commencer la tâche très grande d'en établir dans chaque paroisse de l'archidiocèse de Québec.

D'où vient la difficulté ?

Sauf erreur, de ce que nos bons catholiques de 40 ans n'ont pas la main ni l'esprit faits aux besognes d'apostolat catholique.

On ne devient pas ainsi un semeur du divin et un adversaire fort contre l'enfer par un acte de volonté et l'inscription de son nom sur les registres d'une ligue.

Il y faut l'apprentissage. Cela est long et cela demande surtout un entraînement fait à l'âge où se prennent les habitudes de vie, de dix à vingt ans.

cei

pa  
po  
de:

da

« é

« d

« c

« d

« t

l'he

ger

qui

dan

« fa

« pi

« pi

« de

« de

« pi

d'ap

apô

à n

rien

par

sept

on v

rital

nous

Dès lors, qui ne voit l'utilité des groupements sérieux comme ceux de l'A. C. J. C., faits parmi nos jeunes gens ?

L'autorité épiscopale demande l'établissement de comités paroissiaux parce qu'il est devenu nécessaire plus que jamais pour l'œuvre de la Sainte Église, que les laïcs soient, eux aussi, des apôtres.

Des apôtres ! C'est-à-dire, suivant les paroles de Pie X dans sa Lettre aux évêques d'Italie, « des catholiques à toute « épreuve, convaincus de leur foi, solidement instruits des choses « de la religion, sincèrement obéissants envers cette suprême « chaire apostolique et le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre ; « de piété vraie, de vertus mâles, de mœurs pures et d'une vie « tellement sans tache qu'ils servent à tous d'exemple efficace. »

Avouons que cette élite de catholiques n'est pas légion à l'heure actuelle.

Que faire ? Gémir sur le malheur des temps et se décourager ? Renoncer à la création d'une œuvre jugée nécessaire par qui de droit ? On ne voudrait pas ; mais que faire ?

Voici une réponse. C'est le vœu adopté unanimement dans une Journée des Œuvres de l'A. C. J. C.

« Pour former les apôtres dont nos œuvres ont besoin, il « faut aller aux jeunes de toutes les classes de la société et pré- « parer une élite qui formera les chefs de demain. Rien ne « paraît mieux assorti à ce dessein que l'Association catholique « de la Jeunesse. Aussi l'on souhaite que le Comité régional « de Québec trouve accès facile et concours sérieux dans les « paroisses où il travaille à établir des cercles de l'A. C. J. C. »

Quoi de surprenant, puisque l'A. C. J. C. est une école d'apostolat laïque, qu'elle soit en mesure de nous donner des apôtres dont nous avons besoin.

C'est le rôle qu'elle ambitionne, c'est celui qu'elle remplit à merveille : nous l'avons vu en commençant ces entretiens ; rien ne servirait de recommencer une preuve déjà faite. Essayons par nous-mêmes, qu'on envoie sous le drapeau de l'A. C. J. C. sept ou huit garçons intelligents, ouverts, ardents, honnêtes, on verra que leur travail, s'il se fait dans l'ordre, sous l'œil charitable, la bienveillance éclairée et la direction ferme du pasteur, nous donnera sous peu des chefs pour les œuvres paroissiales.

Nous aurons alors, au banc des marguilliers, au conseil municipal, au bureau des commissaires d'écoles, des catholiques « prêts à marcher au premier mot de leur évêque et de leur curé », des catholiques que le bien des âmes et celui de la religion ne laisseront pas indifférents, des catholiques qui seront des soldats efficaces parce que entraînés pendant longtemps pour les luttes qui les attendent et les sollicitent.

A notre humble avis, les Comités Paroissiaux, si nécessaires pour unir dans un même élan, et sous une même direction ces soldats du bon Dieu qui, dans nos paroisses, peuvent et veulent le bien, ne donneront tout ce qu'on attend d'eux que le jour où, parmi leurs membres, il y aura beaucoup d'esprits et de cœurs dressés selon les méthodes en honneur dans l'A. C. J. C.

Ce n'est pas à dire qu'il faille retarder jusque là la fondation des Comités Paroissiaux. Si les autorités ecclésiastiques de notre diocèse en demandent dès maintenant la formation, c'est évidemment que cela est possible et qu'il y a lieu d'espérer de bons résultats d'une organisation qui peut déjà beaucoup pour la cause du bien.

Mais il y a les lendemains. Il est bien permis à nos efforts apostoliques d'y penser et de travailler aujourd'hui à rendre plus certaines nos victoires de l'avenir en nous rappelant que rien n'est sage comme de semer beaucoup quand on veut récolter beaucoup.

#### BÉNÉDICTION PATERNELLE

La bénédiction accordée à leurs enfants, au jour de l'an, comporte de la part des parents qui la donnent, l'assurance de l'amour chrétien, du dévouement courageux, de l'énergie dans le travail, de la fermeté dans la conduite, et par-dessus tout de la piété dans le cœur, et de la soumission à la volonté de Dieu. Chez les enfants, elle accentue l'attachement, le respect, l'obéissance, la tendresse, autant de choses qui tiennent étroitement resserrés les liens du foyer, et rendent une famille aussi unie et par là même aussi heureuse qu'elle peut l'être. Et du haut du ciel, Notre-Seigneur confirme de sa grâce cette bénédiction demandée et accordée sous son regard, et il fait descendre dans cette maison ainsi bénie, quelque chose qui est comme un avant-goût du bonheur céleste.

(« Au Jour de l'An »)

MGR J.-M. EMARD.



**LES  
PRÉVOYANTS DU CANADA  
ASSURANCE FONDS DE PENSION**

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30 sep-  
tembre 1914 - - - - - \$543,044.53

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 septembre 1914.

ANNÉES	SECTIONS	SOCIÉTAIRES (Actifs)	PENSIONS	ACTIF
1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	72,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
1913	349	24,492	47,957	423,745.31
1914 (30 sept.)	387	27,654	53,517	543,044.53

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous  
aurez une idée des sommes énormes dont disposeront  
**Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer  
les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**  
Gérant-Général.

Bureau Chef : Édifice "DOMINION", 126, St-Pierre, Québec,

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : M. Stanislas Côté, 134, Lockwell.

INSTALLATION  
d'éclairage à l'électricité

---

ACCESSOIRES  
et appareils électriques  
de tous genres

---

Prix les plus bas

---

**Goulet & Bélanger**

Ingénieurs-Électriciens

82 rue de la Couronne

QUÉBEC

# COMPAGNIE CHINIC

## QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des **VERRES TORIQUES**  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des **VERRES**  
**TORIQUES**. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne **ENTIERE SATISFACTION**.

---

**P. C. Lacasse**  
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE  
40, RUE DE LA FABRIQUE

FONDÉE AU CANADA EN 1885.

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques  
51, RUE SOUS-LE-TORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métaux.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

**BILLETS** POUR TOUTES  
LES LIGNES  
DE

**BATEAUX A VAPEUR**

AGENCE DE

**THOS. COOK & SON**

**F. S. STOCKING, 32, St-Louis**  
QUÉBEC.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

**OPTIQUE SCIENTIFIQUE**

LUNETTES OU LOBGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

**95, rue Saint-Joseph, - - - QUEBEC**

**J. E. LIVERNOIS LIMITÉE**

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes Brevetés, Parfums, Etc.

**RUE SAINT-JEAN, - - - - - QUÉBEC, CAN.**

Bureau: 82, rue St-Pierre. Téléphone 263. Résidence: 15, rue Ste-Julie.

**CHARLES GAGNON, AGENT ET COURTIER  
D'ASSURANCES.**

**FEU — VIE — ACCIDENTS — MARINE, Etc.**

**EDITION NOUVELLE ET  
DEFINITIVE DU BREVIAIRE ROMAIN**

Les éditions nouvelles de 1914 sont entièrement conformes aux décrets les plus récents de S. S. et notamment à celui du 28 octobre 1913.

Nous avons reçu un envoi considérable du bréviaire Mame, No. 52, en 4 volumes, chagrin 1er choix, reliure très souple en noir, coins ronds, tranche dorée, format moyen 4 x 6 pcs (le seul format en vente actuellement) prix \$10.

Aussi quelques exemplaires, reliure de luxe, en phoque et en maroquin aux prix de \$12, \$15 et \$18.

Faites nous parvenir votre commande dès maintenant car les premiers exemplaires vont s'enlever rapidement.

**LIBRAIRIE DU CLERGÉ**

**J.-P. GARNEAU**

**LIBRAIRE-EDITEUR ET MARCHAND  
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE**

**47, rue Buade, - - - - - QUÉBEC.**

**LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS**

**LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS**

**GROS ET DÉTAIL**

**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUÉBEC.**

**Editeurs des livres de plain-chant :**

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

**Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.**

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

**Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc**

**Catalogue illustré adressé sur demande**



## La Compagnie Gauthier & Frère

INCORPORÉE

### PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitreaux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités: Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

**MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.**

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

## La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée

Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

MAISON FONDÉE EN 1862

# O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

**VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.**

Fournaies à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.

QUÉBEC

---

## PICARD & DUQUET

ENR.

**HORLOGERS ET BIJOUTIERS**

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

---

E. M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J. A. T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

### Talbot & Dionne

Architectes

14, rue St-Joseph, - - - QUEBEC.

---

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES

Fondée en 1848.

## BUREAU PRINCIPAL

Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

### SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.

ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.

ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.

BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre.

LIMOILLOU, Boulevard St-Charis.

### SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-  
BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.

### BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

### COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles